

Berne, le 5 avril 2017

**Le Comité de Travail.Suisse dit oui à la réforme de la prévoyance vieillesse 2020**

**Le Comité de Travail.Suisse a, lors de sa séance d’aujourd’hui, dit oui à la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 et à l’augmentation de la TVA de 0,6 pourcent, liée à la réforme. En raison de l’importance du projet, le Comité a décidé de le soumettre à l’assemblée des délégué-e-s du 28 avril pour en discuter et prendre la décision finale. C’est donc le 28 avril 2017 que les consignes de vote seront définitivement prises en prévision de la votation populaire du 24 septembre 2017.**

Au terme d’une lutte sans merci, le Parlement a approuvé la réforme de la prévoyance vieillesse. Il s’agit maintenant de convaincre la population du bien-fondé du projet. Jusqu’ici, la discussion, très vive, a surtout porté sur la question de savoir quelle proposition était la meilleure. Maintenant, le choix se résume ainsi : cette réforme ? ou pas de réforme ? C’est pourquoi, le Comité de Travail.Suisse a décidé de dire oui à la réforme de la prévoyance vieillesse et à l’augmentation de la TVA car on a atteint les buts les plus importants: le niveau des rentes a pu être maintenu, le financement de l’AVS est garanti jusqu’en 2030 et il y a des améliorations pour les personnes travaillant à temps partiel et les chômeurs âgés.

Les opposants de la réforme se focalisent surtout sur l’élévation de l’âge de la retraite des femmes. Travail.Suisse n’a pas fait cette concession de gaieté de cœur. Mais il est convaincu que l’ensemble du paquet apporte des améliorations pour les femmes, notamment avec le supplément AVS et une meilleure assurance du travail à temps partiel. Ces avantages seraient remis en cause si le projet était refusé.

C’est pourquoi, le Comité de Travail.Suisse recommande à l’assemblée des délégué-e-s de dire oui à la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 et à l’augmentation de la TVA de 0,6%. L’assemblée des délégué-e-s, et donc les fédérations membres de Travail.Suisse, décideront des consignes de vote définitives le 28 avril 2017.

Pour d’autres informations:

Adrian Wüthrich, président de Travail.Suisse, Mobile: 079 287 04 93